



L'intervention de la gendarmerie lors d'une opération du collectif avait été le sommet de la tension sur cet épisode.

Après la polémique, le collectif reste attentif

LE CHEYLARD Après la polémique du début d'année 2017, une nouvelle ère s'ouvre pour le collectif « nos chemins ne sont pas à vendre » qui se projette sur l'avenir.

La polémique avait fait beaucoup de bruit il y a tout juste un an. Un projet privé nécessitait la vente de chemins communaux et le collectif « Nos chemins ne sont pas à vendre » avait vu le jour pour s'y opposer. Aujourd'hui la tension est nettement retombée et, jeudi 18 janvier, le collectif a tenu son assemblée générale pour évoquer l'avenir. L'ordre du jour a consisté à faire un bilan des actions réalisées en 2017, d'établir un rapport du bilan financier et d'échanger avec les personnes présentes sur les perspectives et le devenir de l'association. L'enjeu de ce rendez-vous était aussi d'élire les membres actifs à même d'agir et de débattre dans l'urgence pour le futur.

UN CLIMAT DÉLÉTÈRE PENDANT PLUSIEURS SEMAINES

En un peu plus d'un an, l'association qui a vu le jour fin 2016 avec pour but la « défense des chemins ruraux ou sentiers servant au déplacement, à la randonnée pédestre et autres sports de nature... » est passée par tous les états. Les échanges houleux, les pétitions et même l'intervention des

forces de l'ordre sont désormais bien derrière. Le collectif « nos chemins ne sont pas à vendre » a en effet obtenu gain de cause dans le litige qui l'opposait au maire du Cheylard, Jacques Chabal, et à l'acheteur potentiel, M. Perrier. Aucune vente n'a eu lieu, et par la suite, les chemins ont été entretenus par leurs soins. Si l'incident est clos, la peur des représailles d'un côté, et les vexations subies d'un autre côté, sont difficilement mesurables dans le silence régnant sur ce passé proche. Cela est si vrai que l'assemblée générale n'a pas tenu à ce que la presse fasse une photo d'elle, les membres sympathisants ou actifs de ce collectif, de quelque horizon qu'ils soient, ne souhaitant pas être mis en ligne de mire. Loin de vouloir ranimer des rancœurs, sinon des combats, l'objectif du collectif est d'informer de l'importance de ce mouvement de protection des chemins en zone rurale, un mouvement qui essaime par ailleurs en d'autres endroits de France.

RETOUR À L'ORDRE LOCALEMENT

Sans la constitution de ce collectif, composé d'une soixantaine de personnes d'horizons divers, associatifs, riverains, de randonneurs ou simples

amoureux de la nature, la situation actuelle serait sans doute différente et il ne serait sans doute plus possible d'emprunter un certain nombre de chemins inscrits en dehors d'une propriété privée, faute d'entretien. Une partie du problème se tient là : en principe, le maire est détenteur du pouvoir de donner l'autorisation concernant l'entretien des chemins, mais il n'a aucune obligation en la matière. D'où la nécessité selon le collectif de le faire lui-même afin que les sentiers ne tombent pas en désuétude et continuent à être utilisés par les autochtones et les touristes. Cette question risque de faire débat, tout comme l'était celle d'une appropriation de chemins inaliénables.

LE COLLECTIF MET À DISPOSITION SON EXPÉRIENCE

Le collectif souhaite inscrire son action à la fois sur le terrain mais aussi par le biais des réseaux sociaux. À cet égard, le blog mis en place permet à toute personne de s'informer, de s'exprimer de manière anonyme ou non. L'entreprise a du sens dans la mesure où elle rassemble pas moins de 163 abonnés et compte 10700 connexions. Ce

qui montre, s'il en était besoin, que le questionnement concernant la liberté de pouvoir emprunter « des chemins qui ne sont pas à vendre » se pose bien au-delà du pays du Cheylard. Cette réunion a permis de réélire les membres actifs et les sympathisants se sont fait connaître. Les actions à mener consistent à conserver les chemins en observant une vigilance permanente et à continuer à défendre les biens communs. Il convient également d'observer les chemins obstrués ou abandonnés, de les signaler et de les faire connaître. Les mots d'ordre sont d'emprunter, de faire vivre ces chemins, de les surveiller, de les entretenir et de les débroussailler. Le collectif souhaite enfin élargir son champ d'activité à l'ensemble de la vallée de l'Eyrieux et donner son appui aux personnes qui auraient besoin de son expérience. Il souhaite perdurer dans le temps afin de défendre la liberté de randonnée.

Emmanuelle Sevestre (CLP)

Informations utiles

Blog : www.noscheminsnesontpasavendre.fr
Page Facebook : www.facebook.com/noscheminsnesontpasavendre